2ème jour de grève au collège Barbusse
L'IA persiste à ne pas vouloir compter des élèves à besoin(s) particulier(s) dans les effectifs !
Pour l'IA ces élèves ne comptent pas. Pour nous, ils comptent, et nous voulons le meilleur pour eux !

Les personnels du collège seront en grève mardi 3 septembre : ils n'assureront pas la rentrée des élèves de 4èmes et 3èmes. Les personnels en appellent à M. le ecteur : ils organiseront un rassemblement devant le rectorat mardi 3 septembre à 12h. Les personnels souhaitent que M. le Recteur, représentant du ministre, confirme à son tour la position de M. Charlot, inspecteur académique, les élèves à profils articuliers ne sont pas comptabilisés dans les effectifs. Les personnels attendent de savoir comment on peut donc, dans ces conditions, les accueillir en classe.

En effet, une délégation a été reçue en date du 2 septembre 2019 par M. Charlot et par 2 IA adjointes. M. Charlot est revenu sur ses engagements initiaux de seuil de classe qui devaient être de 25 en 6ème, et de 26 en 5ème-4ème et 3ème. Il a réussi ce tour de passe-passe en ne comptabilisant donc pas dans les effectifs les élèves d'UPE2A (élèves nouvellement arrivés en France, et maîtrisant mal ou pas le français) et de Segpa (élèves présentant des difficultés scolaires graves et persistantes auxquelles n'ont pu remédier les actions de prévention, d'aide et de soutien). Celui-ci s'est drapé de son respect de la loi. En bon prince, il consent désormais à comptabiliser les élèves Ulis (en situation de handicap). En cela, M. Charlot renie sa parole du mois de novembre dernier où il affirmait que ces seuils sur lesquels il s'était engagé étaient impératifs et qu'ils ne seraient jamais dépassés. Cela a pour fâcheuse conséquence d'avoir, sur les divisions de 6ème, des salles de classe à 26 élèves sur plus de la moitié de leur emploi du temps (soit 14 heures). M. Charlot veut jouer sur la division entre les disciplines enseignées. Les personnels rappellent qu'aucune matière n'est moins importante qu'une autre. Les élèves, qu'il se refuse à comptabiliser, sont des élèves nécessitant davantage d'attention.

D'incohérences en incohérences, les personnels ont par ailleurs appris ce jour que le fait de respecter les textes, notamment la circulaire d'octobre 2015 qui insiste sur l'intérêt d'inclure aussi souvent que possible les élèves de SEGPA dans les autres classes de collège, en particulier en 6ème, est préjudiciable pour l'ensemble des élèves qui seront donc 26 élèves par classe. Le chef d'établissement, nouvel arrivant, parle d'inclusion à son paroxysme dans ce collège. Les différentes hiérarchies encouragent les personnels à s'asseoir sur les textes qui veulent favoriser l'inclusion.

Aux questions pratiques, aucune réponse :
Comment accueillir 26 élèves en classes de sciences ? Pas de réponse !
Comment prendre en charge 3 classes de 26 élèves dans des bus de 75 places ? Pas de réponse !
Comment faire travailler 26 élèves sur 12 ordinateurs ? Pas de réponse !
Comment mener pédagogie innovante en ilot, à 26 élèves ? Pas de réponse !
Comment prendre en charge enfants ne parlant pas français à 26 élèves ?
Pas de réponse !

La mauvaise foi des services académiques ne s'arrête malheureusement pas là, ils disent regretter d'avoir mal compris la promesse de Mme la Rectrice à propos d'un groupe de travail sur tous les établissements Vaudais afin d'équilibrer au mieux les effectifs au sein des divers établissements concernés : il n'en est rien aujourd'hui. On est bien loin d'un dialogue constructif et clair. Bien loin de l'école de la confiance, prôné à longueur de journée par le ministre. Outre le fait de ne pas vouloir trouver des solutions aux problèmes de sureffectif, M. l'IA, par son mode de calcul, peut encore affecter des élèves en 6ème pour atteindre 27 voire 28. La différence avec un collège de centre-ville où le seuil en 6ème est à 29 est bien minime (d'autant que
nombre de ces collèges n'auront pas ces problèmes car il n'y a ni Segpa, ni UPE2A). L'idée de départ des zones d'éducation prioritaire de donner plus à ceux qui ont le moins est bien loin ; pourtant le collège est en REP+ (réseau d'éducation prioritaire renforcée !)

Face à une telle situation les personnels sollicitent en urgence une audience auprès de M. le Recteur afin de dénouer cette situation ubuesque et faire la rentrée au plus vite auprès de leurs élèves.